



The **Pfizer**
Foundation

**EVALUATION FINALE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES INFIRMIERS ET SAGE-FEMMES (PRECIS) AU NIVEAU DES 14
REGIONS DU SENEGAL**

TERMES DE REFERENCE

REGIONS D'INTERVENTION

14 REGIONS DU SENEGAL

.....

BAILLEUR

FONDATION PFIZER

.....

PERIODE DE MISE EN ŒUVRE

Du 1er Novembre 2023 au 31 Janvier 2025

.....

EQUIPE DE PROJET

Mamadou DIOUF : Chef de Projet

*Mabator NDIAYE : Consultant (chargé de la Coordination technique et
pédagogique avec le MSAS et les centres e-learning)*

1. Contexte et justification

Amref Health Africa est une ONG internationale Africaine de Santé Publique créée en 1957 à travers le concept des « Flying Doctors d’Afrique de l’Est ». Son siège se trouve à Nairobi au Kenya. Aujourd’hui, l’ONG déploie à travers 35 pays, 178 programmes de santé. En 2023, Amref Health Africa a développé sa stratégie 2023_2030 dans laquelle, sa **VISION** est d’apporter un changement durable dans le domaine de la santé en Afrique. Sa **MISSION** est de « Catalyser et piloter des systèmes de soins de santé primaires axés sur la communauté et centrés sur la personne tout en s’attaquant aux déterminants sociaux de la santé ». A cet effet, sa **PROMESSE** est de « TRANSFORMER la santé des communautés en Afrique en investissant dans la santé et la vie des femmes et des jeunes en tant qu’agents du changement dans les communautés africaines ». Dans le but d’étendre ses interventions en Afrique de l’Ouest, Amref Health Africa a ouvert en 2011 son premier bureau régional à Dakar/Sénégal sous l’agrément N°012943 du 18 novembre 2011 par la Direction des Affaires Générales et de l’Administration Territoriale du Ministère de l’Intérieur. Amref Health Africa a travaillé en Côte d’Ivoire depuis 2015 dans le cadre d’un Programme de Renforcement des Capacités des Infirmiers et Sage-femmes (PECIS Côte d’Ivoire), mais également en Guinée Conakry depuis 2014 avec l’ouverture d’un bureau à Conakry. Depuis son ouverture, le bureau de l’Afrique de l’Ouest met en œuvre des interventions dans différents domaines entre autres la Santé Maternelle, Néonatale et infantile avec le Programme de Renforcement des Capacités des infirmiers et Sage-femmes (PRECIS Sénégal).

Le PRECIS a été initié au Sénégal suite au relèvement du niveau de recrutement au Baccalauréat pour accéder à la formation infirmière et/ou Sage-femme. A la suite de ce relèvement du niveau de recrutement, la mise à niveau des Infirmier(es) et Sage-femmes de la hiérarchie B4 (c’est-à-dire formés avant 2009) est resté un défi majeur pour le Sénégal, posant la nécessité de répondre aux besoins de formation transitoire et dérogatoire sans dégarnir les structures sanitaires.

Face à ce défi, Amref Health Africa en Afrique de l’Ouest, sous l’égide de l’Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et en partenariat avec le Ministère de la Santé et de l’Action Sociale (MSAS) a depuis 2013 initié un programme innovant d’apprentissage en ligne pour les Infirmier(ères) et Sage-femmes de la hiérarchie B4.

Le PRECIS a pour objectif général de contribuer au renforcement des capacités des Infirmiers (ères) et Sage-femmes de la hiérarchie B4 à travers un dispositif mixte de e-learning –Tutorat de proximité afin de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infantile au Sénégal.

De façon spécifique, le programme vise à :

- Déployer un dispositif technologique national et régional de formation numérique, des supports pédagogiques adaptés aux besoins identifiés et une équipe pédagogique pour la formation des Sage-femmes et Infirmiers d’Etat (SFE & IDE) de la hiérarchie B4 ;
- Mettre en œuvre la formation continue des Sage-femmes et Infirmiers d’Etat (SFE & IDE) de la hiérarchie B4 ;

- Assurer un suivi-évaluation et une capitalisation afin d'améliorer les formations mises en œuvre.

La stratégie d'intervention du PRECIS est basée sur une étude de maturité, réalisée en 2013 pour identifier les besoins de formation des Sage-femmes et Infirmiers, et pour analyser la faisabilité d'un programme de e-learning au Sénégal. S'appuyant sur une approche par les compétences (APC) et multidimensionnelle des soins, la formation est centrée sur les gaps existants dans les domaines suivant :

- Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Recherche documentaire ;
- Techniques d'expression et de communication ;
- Discipline et profession infirmière et sage-femme ;
- Communication Aidante ;
- Méthodes et techniques de base en Soins Infirmiers et Obstétricaux ;
- Méthodologie de la recherche en sciences infirmières et Obstétricales ;
- Pédagogie ;
- Management des Soins et services Infirmiers et gynéco-obstétricaux ;
- Santé communautaire ;
- Soins infirmiers gynéco-obstétricaux ;
- Soins infirmiers spécialisés ;
- Stages pratiques de consolidation des notions théoriques (stage démarche de soins infirmiers et obstétricaux, stage de santé communautaire et stage d'intégration)

De 2013 à 2020, 4 cohortes respectivement de 165, 261, 392 et 384 apprenants (IDE&SFE) ont été formées soit un total de 1202.

De 2020 à 2023, le programme a connu une pause liée à l'absence de ressources financières. En 2023, grâce à la Fondation Pfizer et au Gouvernement du Sénégal, le programme a été relancé avec le démarrage le 1^{er} novembre 2023 de la formation d'une 5^{ème} cohorte de 552 apprenants. Pour ce faire, une plateforme appelée Jibu a été développée puis déployée pour la formation en ligne et la relance du programme a été accréditée par le Ministère de la Santé à travers la signature d'un arrêté en date du 08 Septembre 2024 fixant le programme et les modalités de la formation transitoire et dérogatoire des Infirmiers et Sage-femmes de la hiérarchie B4. Un Comité National de pilotage du PRECIS a été mis en place ainsi que les Comités Régionaux de pilotage. Quatorze (14) centres e-learning soit 1 par région ont été aménagés puis équipés en équipements informatiques et en matériels de communication et de visibilité.

Aussi, 14 Chefs de centre, 14 Informaticiens, 40 tuteurs et 22 enseignants ont été recrutés pour soutenir la formation en ligne, l'encadrement des apprenants à travers les sessions de face to face, la supervision, le coaching sur site et en ligne.

Le PRECIS est mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (Direction des Ressources Humaines et Division de la Formation) et ses services décentralisés (Directions Régionales de la Santé) et en collaboration avec les syndicats de la Santé (Syndicat Unique des Travailleurs de la Santé et de l'Action Sociale / *SUTSAS* ; Syndicat National des

Travailleurs de la Santé / *SYNTRAS* etc..) et les associations professionnelles; (Association Nationale des Infirmiers et Infirmières Diplômés d'Etat du Sénégal/*ANIIDES* ; Association Nationale des Sage-Femmes d'Etat du Sénégal/ *ANSFES*.

Les premières phases du PRECIS ont été soutenues par des bailleurs tels que l'Agence Française de Développement (AFD), le Club Santé Afrique (CSA), la Fondation SANOFI.

La phase actuelle du PRECIS (2023-2025) est soutenue par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) et la Fondation Pfizer pour la formation d'une 5^{ème} cohorte du 1^{er} novembre 2023 au 31 janvier 2025. Dans ce contexte, il est prévu une évaluation finale externe de la phase actuelle du programme. Cette évaluation implique la documentation du modèle de formation 'e-Learning-Tutorat' et l'évaluation de ses impacts en termes de renforcement des capacités et de développement du plan de carrière des bénéficiaires, d'amélioration de la prise en charge de la mère et de l'enfant, et d'évolution des pratiques des professionnels de santé.

2. Objectifs de l'évaluation finale

Après 13 mois de mise en œuvre (Novembre 2023_Novembre 2024) Amref Health Africa souhaite grâce à une consultance, réaliser une évaluation finale externe de la cohorte actuelle du PRECIS (2023-2025). Cette demande d'évaluation répond aux besoins de :

- **Rendre compte** auprès des partenaires techniques et financiers du projet (Fondation Pfizer, Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et ses services décentralisés, etc.) ;
- **Décider** de la suite du programme au Sénégal après la 5^{ème} cohorte ;
- **Valoriser** l'expérience et l'expertise d'Amref en matière de formation des agents de santé ;
- **Fournir** à toutes les parties prenantes du programme une analyse indépendante, rigoureuse et objective du modèle et de la qualité des résultats obtenus depuis novembre 2023.

L'évaluation a comme objectifs :

- Faire l'état des lieux sur les activités réalisées dans le cadre du projet en termes de qualité, d'impact et défis, au regard des objectifs et cibles initiaux ;
- Décrire les résultats et signaler les écarts éventuels par rapport à ce qui avait été prévu au démarrage ;
- Identifier et documenter les facteurs clés de succès et d'échec et proposer des recommandations pour son amélioration.
-
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) du PRECIS afin d'évaluer son positionnement stratégique et son environnement opérationnel ;

- Faire une analyse de la situation sanitaire dans la zone d'intervention en termes :
 - Nombre d'Infirmiers d'Etat (IDE) et Sage-femmes d'Etat (SFE) formé(e)s selon les derniers standards de l'OOAS,
 - Nombre de SFE & IDE diplômés via le dispositif e-learning exerçant leurs activités à l'issue de la formation,
 - Nombre de SFE & IDE en ayant abandonné au cours de la formation,
 - Nombre de SFE & IDE en ayant échoué à l'examen final de certification,
 - Effets de la formation reçue dans la pratique professionnelle des apprenant de la 5^{ème} cohorte ;
 - Apport des encadreurs de terrain (tuteurs et Responsables de centre e-learning) dans la formation de la 5^{ème} cohorte.
- Dégager une conclusion sur la performance globale du projet et sur le modèle déployé selon les critères d'évaluation suivants :

☞ **Pertinence**

- Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils en phase avec les priorités nationales et celles de la zone d'intervention ?
- Les activités et les résultats obtenus sont-ils en cohérence avec l'objectif général et les objectifs spécifiques du projet ?
- Les activités et les résultats obtenus du projet ainsi que le modèle déployé sont-ils adaptés pour l'impact et les effets recherchés ?

☞ **Efficacité**

- Dans quelle mesure les objectifs fixés ont-ils été atteints ou non atteints ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé l'atteinte ou non des objectifs ?

☞ **Efficiences**

- Les activités ont-elles été réalisées à moindre coût ?
- Les activités réalisées à moindre coût ont-elles permis d'atteindre les objectifs fixés dans le temps ?

☞ **Impact à moyen**

- Quels changements les activités réalisées ont-elles induit chez les bénéficiaires au du projet ?
- Quel est la plus-value de la formation dispensée aux bénéficiaires en virtuelle et en présentielle (IDE et SFE) ?

- Quels sont les besoins non couverts par l'intervention et comment les couvrir dans une éventuelle autre phase ?

☞ **Durabilité, pérennisation, viabilité**

- Dans quelle mesure le projet est-il susceptible de continuer après que le donateur mettra fin à ses apports de fonds - *Degré et modalités d'engagement partenaires institutionnels* ?
- Dégager des perspectives et modalités de poursuite du programme après la 5^{ème} cohorte.

☞ **Renforcement de la gouvernance**

- Évaluer les instances de pilotage du projet et la coordination opérationnelle avec les acteurs concernés ;
- Évaluer l'appropriation et la responsabilisation des parties prenantes : portage institutionnel durant le projet et capacité de mobilisation de fonds pour la poursuite du programme.

☞ **Egalité de genre**

- Dans quelle mesure l'égalité de genre a-t-elle été intégrée dans les activités menées ?
- Les activités et résultats obtenus ont-ils permis d'améliorer l'égalité des genres dans l'accès aux interventions du projet (égalité dans l'accès à la formation)

3. **Méthodologie**

L'évaluation va suivre un processus d'échange et de participation des différents acteurs impliqués dans le projet. Après le choix du consultant, différentes étapes seront nécessaires pour permettre une appréciation à chaque niveau :

- Production d'une offre technique et financière par le consultant dans les délais requis ;
- La réunion de cadrage avec le consultant pour une analyse approfondie de l'objet de la mission ;
- La réunion de partage et de validation du protocole d'enquête et des outils pour mener l'étude ;
- La demande d'autorisation adressée au Ministre de la Santé et de l'Action Sociale ;
- L'envoi de lettre d'information aux autorités ;
- La visite d'information au niveau des sites du projet ;
- La mission de terrain (revue documentaire, enquêtes, entretiens, etc.) ;
- La production du rapport provisoire ;

- Présentation du rapport provisoire à l'équipe d'Amref Health Africa pour feedback ;
- La production du rapport définitif intégrant les feedbacks le cas échéant ;
- Le partage du rapport avec les acteurs impliqués et validation ;
- L'appropriation et la vulgarisation du rapport.

4. Durée de l'étude et livrables attendus

Au terme de l'évaluation dont la durée de consultance est prévue pour 30 jours à compter du 20 Décembre 2024, les livrables ci-après sont attendus du consultant :

- Un rapport de la mission de terrain avec la base des données collectées ;
- Un rapport provisoire ;
- Un rapport final en Français bien traduit en Anglais et mettant en exergue les recommandations phares pour l'amélioration de la mise en œuvre du programme ;
- Une présentation PowerPoint en Français bien traduite en Anglais ;

Amref Health Africa, les partenaires institutionnels et de mise en œuvre se chargeront de fournir au consultant tous les documents et résultats du projet et de faciliter la mise en relation avec toutes les parties prenantes.

5. Profil et sélection du Consultant /Cabinet

L'évaluation sera conduite par un cabinet ou un/des consultants ayant une expérience avérée dans les enseignements/apprentissages, dans la réalisation des évaluations des programmes de santé similaires, avec des compétences pluridisciplinaires sur la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile, la santé publique.

La sélection du consultant/cabinet se fera sur la base d'une notation de la proposition technique et financière des Consultants par un comité de sélection selon des critères prédéfinis tels que la pertinence de la proposition technique et méthodologique, la pertinence de la proposition financière, le niveau d'expérience du consultant dans le domaine de l'évaluation des programmes de santé, le niveau d'expérience en recherche action sur la santé et le développement etc...

La sélection se fera sur la base des critères énoncés ci-dessous et des notes seront attribuées pour chacun d'entre eux comme suit, avec un maximum de 100 points pour la proposition technique :

Pertinence de la proposition technique et méthodologique (40 points) ;

Niveau d'expérience du consultant dans le domaine de l'évaluation des programmes de santé (25 points) ;

Niveau d'expérience en recherche action sur la santé et le développement (25 points) ;

Calendrier – Durée (10 Points).

Les candidatures dont les propositions techniques auront obtenu 70 points ou plus seront retenues et une évaluation de la proposition financière sera effectuée pour un maximum de 100 points.

La note finale sera calculée sur la base de la formule suivante : 70% note technique + 30% note financière.

La proposition ayant obtenu la note la plus élevée sera sélectionnée pour réaliser l'évaluation finale du projet. Amref Health Africa signera un protocole d'accord avec le consultant qui sera retenu par le comité de sélection.

6. Dépôt du dossier de soumission

La soumission se fera uniquement par courriel au plus tard le 15 Décembre 2024 à 17H00 à l'adresse suivante procurement.wa@amref.org en mentionnant en objet du courriel : « Evaluation finale du Programme de Renforcement des Capacités des Infirmiers et Sage-femmes (PRECIS) - (*nom du Soumissionnaire*) ». Aucun dépôt physique ne sera pas accepté.

- L'offre technique (compréhension des TDR, plan d'évaluation, proposition méthodologique détaillée, chronogramme détaillé) et les CV des Consultants seront envoyés en format PDF (le partage des attestations issues d'autres études réalisées par le consultant est un atout).
- L'offre financière sera envoyée en version PDF et en format EXCEL ;